

NOTE DE RENTREE 2015 / 2016

Horaires de l'école :

- les lundi et jeudi: de 8h20 à 12h10
de 13h45 à 15h45
- les mardi, mercredi de 8h20 à 12h20 (cycle I et II) et de 8h20 à 13h00 (cycle III)
- et vendredi : de 8h20 à 12h40

Le soutien se déroulera les mardi, mercredi de 7h40 à 8h10.

Calendrier des vacances scolaires :

VACANCES DE TOUSSAINT	du 17 Octobre après les cours au 3 Novembre au matin
VACANCES DE NOËL	du 19 décembre après les cours au 5 Janvier au matin
VACANCES D'ETE AUSTRAL	du 20 Février après les cours au 9 mars au matin
VACANCES D'AUTOMNE AUSTRAL	du 23 Avril après les cours au 9 Mai au matin
FIN D'ANNEE SCOLAIRE	Vendredi 1 Juillet après la classe

Elections des représentants des parents d'élèves :

Les élections auront lieu dans quelques semaines. La date exacte vous sera communiquée prochainement. Les documents destinés aux familles seront diffusés dans le cahier de liaison.

Fiche de renseignements :

Remplissez-la sans omettre de rubrique et signés. Votre enfant la remettra à sa maîtresse ou son maître. Si des informations sont à modifier au cours de l'année scolaire, veuillez nous en informer dans le cahier de liaison. **Afin d'actualiser les renseignements donnés (SMS et mails), je vous prie de compléter et retourner impérativement à l'école la fiche, le lundi 07 septembre au plus tard.**

Assurance scolaire :

Si ce n'est déjà fait, vous fournirez l'attestation d'assurance scolaire de votre enfant le plus rapidement possible. Elle doit couvrir toute l'année scolaire. Il s'agit de la Responsabilité Civile du Chef de famille et de l'Individuelle Accident au nom de l'enfant.

Cahier de liaison :

Ce cahier est le support de communication entre la famille et l'école. Toute la correspondance est portée sur ce cahier. Votre enfant doit transporter ce cahier tous les jours dans son cartable.

Pensez à le regarder et à le signer régulièrement.

Règlement intérieur de l'école :

Le règlement sera collé dans le cahier de liaison. Vous devez en avoir pris connaissance, le signer et vous y conformer.

Absences et retards des élèves :

Chaque absence ou retard doit être justifié par écrit par les parents et inscrit obligatoirement dans le cahier de liaison sur les fiches spéciales.

Suivi hygiène

Chaque année, les poux réapparaissent régulièrement dans l'école. Une surveillance régulière des cheveux et l'utilisation de produits efficaces permettront de résoudre plus rapidement ce problème.

Cantines :

Il existe une cantine scolaire à l'EPF D. L'école n'en est pas gestionnaire. Elle apporte un soutien administratif. En cas d'absence, les familles doivent avertir directement le responsable de la cantine.

Rencontres de rentrée :

Les enseignants recevront les parents pour une réunion d'information dans chaque classe. Cette réunion est importante et je vous engage vivement à y participer.

Si vous souhaitez rencontrer les enseignants ou moi-même pour un problème particulier, veuillez demander un rendez-vous dans *le cahier de liaison*.

La Directrice, Nathalie GALLIAN